

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEMBOS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEMBOS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEMBOS SABRINA

15/2026 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) 7.1 Décisions Budgétaires

Monsieur le Maire présente le compte financier unique 2025 de la commune dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

Celui-ci présente le résultat de l'exercice d'investissement de + 149 361,20 € et un résultat de l'exercice de fonctionnement de + 89 236,06 €.

Le résultat global de clôture de l'exercice 2025 s'élève à + 599 980,52 €.

Il n'appelle ni observations, ni réserves.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEMBOS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Péronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026 Et
Publication ou notification du : 28/04/2026

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

16/2026 – AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
7.1 Décisions Budgétaires

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CFU 2024	VIREMENT DE LA SF A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTATS CLOTURE 2025
	A		B	F=A+B
INVEST	97 559,08 €		149 361,20 €	246 920,28 €
	C	D	E	G=C-D+E
FONCT	357 399,42 €	93 575,24 €	89 236,06 €	353 060,24 €
	=A+C	=D	=B+E	=F+G
	454 958,50 €	93 575,24 €	238 597,26 €	599 980,52 €

Résultat investissement	2025	246 920,28 €
-------------------------	------	--------------

		H
RESTES A REALISER	(D)épenses	1 241 389,15 €
		I
2025	(R)ecettes	784 352,22 €
		J=I-H
SOLDE DES RESTES A REALISER		- 457 036,93 €

CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	K=F+J
	- 210 116,65 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.)

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Report (excédent ou déficit) du résultat d'investissement (ligne 001)	246 920,28 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/	353 060,24 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	210 116,65 €
Solde disponible affecté comme suit au Budget Primitif 2026	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Total affecté au c/ 1068 :	210 116,65 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	142 943,59 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2025	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement du Budget	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA-PARENT BELLEBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

17/2026 – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES DIRECTES 7.2 Fiscalité

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les taux communaux.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 et de les reconduire comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,41%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 66,65%
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 22,48 %

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

18/2026 – BUDGET PRIMITIF 2026
7.1 Décisions Budgétaires

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 de la commune en fonctionnement et en investissement, dont le projet en amont a été transmis aux élus en date du 17 avril 2026.

Le budget de la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 1 060 448,91 €

Le budget de la section investissement est en sur équilibre pour un montant en recettes de 1 783 569,51 € et un montant en dépenses de 1 573 452,86 €

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026 Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

19/2026 – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES A LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT 5.3 Désignation de représentants

Vu les dispositions de l'article 86-IV de la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu les dispositions du I de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts modifié,

Conformément aux dispositions législatives, le conseil métropolitain a adopté la délibération n° 26 C - 0023 du 10 avril 2026 portant création entre la métropole européenne de Lille et ses communes membres, d'une commission locale chargée d'évaluer les transferts.

La délibération prévoit que la commission est composée de 188 membres désignés par les conseils municipaux des communes concernées.

Cette commission est désignée selon la même grille de répartition que pour l'élection des délégués des communes au conseil métropolitain.

Il convient donc de désigner 1 membre représentant du conseil municipal au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

Par conséquent, après en avoir délibéré, il est proposé de désigner comme représentant du conseil municipal au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges le représentant élu au conseil de la Métropole Européenne de Lille.

Est désigné BLAS Jean-Marie

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

20/2026 – ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL EN INSERTION ET DE L'EMPLOI (ADELIE) - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT
5.3 Désignation de représentants

Monsieur le Maire présente le rôle de la Maison de l'Emploi et informe le conseil municipal que la commune de Péronne en Mélançois de renouveler adhésion.

Monsieur BELLEBOIS Gérard et Madame CRESSON Mathilde proposent de représenter la commune.

Après délibération, les membres du conseil municipal désigne à l'unanimité Monsieur BELLEBOIS Gérard et Madame CRESSON Mathilde pour représenter la commune de Péronne en Mélançois

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS

La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEBOIS



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

21/2026 – DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE 5.3 Désignation de représentants

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que chaque commune est invitée à se doter d'un correspondant défense afin de développer les liens entre la Nation et ses forces armées et de promouvoir l'esprit de défense auprès de la population.

Son rôle :

- informer les habitants sur les politiques de défense de la France
- sensibiliser les jeunes générations à la défense
- assurer un rôle pédagogique de devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité

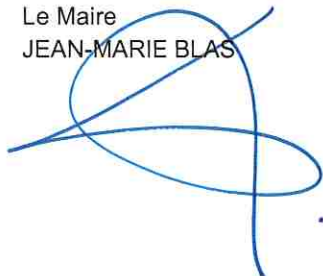
Monsieur CHANDOUINEAU Thierry se propose d'être le représentant défense pour la commune

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEBOIS



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

22/2026 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) 5.3 Désignation de représentants

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission Communale des Impôts Directs doit être renouvelée.

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La CCID est composée de 7 membres :

- le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- 6 commissaires.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées à la rubrique « Composition de la commission communale des impôts directs »

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter **24 noms**

Le conseil municipal établit la liste des contribuables à transmettre à Monsieur le directeur des services fiscaux pour la désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs comme suit :

12 Titulaires :

- Patrick DHAYNAUT
- Jean-Philippe DAPHNIS
- Frédérique GLOWIAK
- Virginie BETHENCOURT
- Philippe EMPIS
- Jean LEFEBVRE
- Frédéric DELEPLANQUE
- Gérard BELLEEMBOIS
- Adrien CARLIER
- Patrick DELEVOYE
- Serge DELOBEL
- Kimali DURIEUX

12 Suppléants :

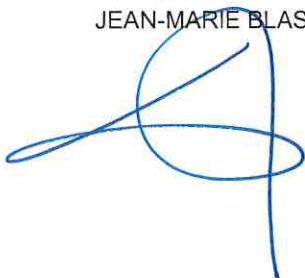
- Barbara DEBUSSCHERE
- Thierry CHANDOUINEAU
- Stéphanie LAGILLE
- Benoît VANBATTEN
- David WATTEBLED
- Céline JULMANN
- Françoise DEBUCHY
- Sabrina PARENT-BELLEEMBOIS
- Sylvain CARLIER
- Mathilde CRESSON
- Jessica DOUTRELIGNE
- Pauline POPRAWSKI

Adopté à l'unanimité

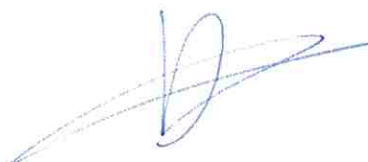
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEEMBOIS



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

23/2026 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU) POUR LA CREATION ET GESTION D'UNE FOURRIERE POUR ANIMAUX 5.3 Désignation de représentants

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal par délibération n°2021/10 a donné son accord pour la création du SIVU pour la gestion de fourrière des animaux errants.

Par suite, le Maire a proposé d'approuver par délibération n°2023/02 les dispositions de l'arrêté préfectoral de périmètre du 17 janvier 2023 ainsi que les statuts du nouvel établissement public de coopération intercommunale annexés.

Avec le renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de désigner les nouveaux représentants. Madame DEBUCHY Françoise propose de représenter la commune comme titulaire et Monsieur Gérard BELLEBOIS comme suppléant.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEBOIS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEBOIS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEBOIS SABRINA

24/2026 – SEJOUR ETE 2026

9.1 Autres Domaines de Compétences des Communes

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de proposer pour le choix du séjour été 2026 deux destinations. Un séjour pour les 6-12 ans pour un montant de 1265 € par jeune (Aqua Gliss ou Vendée sensation à Brétignolles) et un séjour pour les 12/16 ans pour un montant de 1265 € (Mountain X'trem à St Jean d'Aulps).

Monsieur le Maire propose également de faire prendre en charge 50% du séjour par enfant, le reste étant à la charge de la famille.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à :

- Signer la convention avec le prestataire PLANETE AVENTURES
- Autoriser la participation de la commune à hauteur de 50% du coût du séjour soit 632.50 €
- Demander aux parents de verser 100 € d'arrhes à l'inscription non remboursables en cas d'annulation
- Solliciter une participation des familles à hauteur de 50% du coût du voyage soit 632.50 €
- Demander aux familles de solder le reste du montant du séjour au trésor public (déduction faite des aides de la CAF)
- Accepter les règlements par chèques-vacances ANCV
- Effectuer toutes les démarches administratives et financières

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE LILLE
Le : 28/04/2026
Et
Publication ou notification du :
28/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélançois s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAS Jean-Marie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/04/2026.

Présents : Mmes : CRESSON MATHILDE, DEBUCHY FRANCOISE, DEBUSSCHERE BARBARA, DOUTRELIGNE JESSICA, JULMANN CELINE, LAGILLE STEPHANIE, PARENT BELLEMBOS SABRINA, POPRAWSKI PAULINE, MM : BELLEMBOS GERARD, BLAS JEAN-MARIE, CHANDOUINEAU THIERRY, DELEVOYE PATRICK, VANBATTEN BENOIT, WATTEBLED DAVID
Excusé ayant donné procuration : M.CARLIER SYLVAIN à DELEVOYE PATRICK

A été nommé(e) secrétaire : PARENT- BELLEMBOS SABRINA

25/2026 – AIDES FINANCIERES AU BREVET D'APTITUDES AUX FONCTIONS D'ANIMATEURS (BAFA) ET AU PERMIS DE CONDUIRE 9.1 Autres Domaines de Compétences des Communes

Monsieur le Maire propose de verser une aide financière aux jeunes péronnais dès la titualisation du BAFA et du permis de conduire, et ce dans les 12 mois maximum de l'année civile qui suivent l'obtention du BAFA ou du permis de conduire.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à :

- Verser une aide financière de 400 € pour la formation au permis de conduire pour les jeunes de 16-24 ans
- Verser une aide financière de 300 € pour la formation au BAFA pour les jeunes de 16-24 ans

Le crédit budgétaire nécessaire sera inscrit au compte 65133.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme,
En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
JEAN-MARIE BLAS



La Secrétaire de séance
SABRINA PARENT-BELLEMBOS